



Passage en jugement besoin d'avis

Par **malia**, le **02/02/2012** à **08:49**

Bonjour, rnvoila la situation mon ex me passe en référé courrier venu par huissier le 9/01 (j'ai moi même déposée un dossier au jaf depuis novembre) pour mes enfants dans la procédure il ment : il dit être le père biologique de mon fils mais il ne l'est pas il a juste reconnu deux après sa naissance.rnIl me dit déficiente mentale ayant fait plusieurs séjours en hp psychiatrique, or je n'en ai jamais fait et j'en ai la preuve. Il me dit violente maltraitant et faisant des sévices sur mes enfants, il a déjà dit ça au service sociaux qui on mener une enquête et qui a été déclarer sans suite. Sa famille à plusieurs fois agresser ma famille et moi même (avec des couteaux, sa mère m'a cassé la poitrine...) j'ai porter plainte pour cela. Il me menace constamment sur facebook me laissant des msg privé menaçant de me tuer, m'insultant, et de prendre mes enfants et de les faire partir, que même après un jugement il n'en tiendra pas compte et qu'il passera à son plan. Il demande la garde exclusive disant qu'il est malade chronique (diabète) et qu'il a le droit de ne pas bosser et qu'il peut s'en occuper à temps plein. Notre appart en commun est sur le coup d'un préavis au dernières nouvelle il n'a pas encore renouveler le bail (au 19/02 il deviendra squatteur). pas de pa, et des droit de visite pour moi. J'ai demandé la garde exclusive, un droit de visite en archipel , une pa, l'autorité sur sa fille mais pas sur mon fils je vais contester la paternité. est-ce-que les chances pourront aboutir en ma faveur?? j'ai un avocat lui aussi. je passe le 9/02 et je stresse grave je ne sais pas quel comportement je dois adopter ni quoi dire. aidez moi merci.